
- RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION DU POLE FAUNE DE L'ORB

Le 13/11/2018

Présents :

- Kévin LESPINAS
- Sébastien BRUNET Nature 18
- Jean-Louis PRATZ Cercope
- Mathieu ESLINE Ecosphère
- Angélique Villégier SNE
- Julie Lebrasseur CEN 41
- Laurent Palussière SEPANT
- Nina RICHARD Université de Tours
- Paul Hurel ONCFS
- Dominique BARD AFB
- Bénédicte DURZOI AFB
- Alain Berger LNE
- Michel CHANTEREAU LNE
- Anne Bignolas ORB
- Guy Janvrot FNE CVL
- Lucile PIERRARD FNE CVL

Excusés : Sophie FRONT Commission scientifique Spéléo régionale, André DUTERTRE SHT 37, Laurent LEQUIVARD LNE LEGTA BARRES, Philippe JAMET indépendant, François GAY Comité départemental de spéléologie, Isabelle PAROT Fédération de pêche, Isabelle JACQUET et Bertrand TOURNE conseil départemental 41

ORDRE DU JOUR (DETAIL SUR LES DOCUMENT JOINTS)

Introduction par Guy JANVROT Vice-Président FNE CVL

Passage de l'ORB de l'ECOPOPLE à l'ARB par Anne Bignolas

Les actions du pôle Faune en 2018 par Lucile PIERRARD

Synthèse des débats :

La méthodologie autour de la réalisation des cartes est débattue et revue. La phase de validation est supprimée car les membres du pôle considèrent qu'il est de la responsabilité des fournisseurs de

transmettre des données validées. Il n'est pas légitime ni confortable de se prononcer sur la validité de données de tiers en dehors de son territoire d'action.

L'AFB rapporte que la DREAL fait de la question de la validation une priorité sur le SINP.

Les fournisseurs de données seront donc responsabilisés lors de l'appel à fournir les données.

Les membres du pôle regrettent que la solution de portail à l'initiative des associations soit abandonnée car le problème des données non publiques n'est pas géré par la solution nationale envisagée qui ne traite que les données de l'INPN (volume bien inférieur aux données transmises pour les cartographies de l'ORB).

A l'heure où les fonctionnalités informatiques se multiplient, ne disposer au pôle Faune que d'une méthode manuelle de transmission de fichier est dommageable en terme d'efficacité mais certainement aussi en qualité de l'information mise à disposition. Il était envisagé de faire bien plus que des rendus Atlas avec le projet de portail.

L'AFB invite les structures à transmettre l'intégralité de leurs données au SINP.

Les représentants des structures considèrent que ce n'est pas forcément envisageable pour différentes raisons inhérentes à leur fonctionnement et leur vision.

Les actions envisagées par le pôle Faune en 2019 par Lucile PIERRARD

Synthèse des débats :

L'ensemble des actions proposées est jugé d'intérêt.

Concernant une relance du programme STOC oiseaux, il serait intéressant de compléter en recueillant les expériences des acteurs régionaux qui coordonnent des protocoles de suivi dans le temps qui seraient proches du concept du STOC (STERF à la SEPANT, expérience des gestionnaires de réserves régionales (LNE), protocole de l'avifaune migratrice de 20 ans(ONCFS)).

Ils ont déjà capitalisé des apprentissages pour palier au turn over, former et fidéliser les observateurs engagés sur les points suivis.

Concernant l'initiation d'une liste rouge régionale papillons de jour et zygènes, il est regrettable que le lancement coïncide avec la suppression du financement connaissance destiné aux PRA par l'agence de l'eau.

Il n'est pas toujours aisé de mobiliser du temps pour transmettre les jeux de données pour les structures constituées de petites équipes si les sujets du pôle se multiplient.

Les questions diverses

Sébastien Brunet considère que le pôle devrait s'inspirer des initiatives du style des terres et des ailes de la LPO pour porter à connaissance ce qui est réalisé en région par les membres constitutifs du pôle (x mares sauvegardées, x m de haies plantées, x nichoirs posés...).

Les membres présents s'accordent sur l'intérêt de cette proposition.